

Principe

L'autorité est, par définition, un **processus délimité dans le temps**. Nous avons vu que la durée de chaque autorité était différente selon le type de besoins qu'elle visait à satisfaire. Pour autant, une autorité **mal utilisée** écourtera de manière significative sa **puissance** ainsi que sa durée « **normale** ». C'est ce que l'on peut observer lorsque des enfants, plutôt jeunes, **décident de ne plus écouter** leurs parents et **s'opposent** même avec violence contre eux. Toutefois, au même titre qu'une autorité peut être « écourtée », celle-ci peut être « **allongée** » afin de s'assurer que l'enfant correspondent le plus à l'image que l'on en désire.

Les deux axes pour allonger votre autorité

Diminuer les résistances à l'autorité

Les résistances sont, par définition, **inévitables**. Elles sont le témoignage de la **création de la propre identité** de l'enfant, de son caractère, de sa personnalité, bref de tout ce qui fait de lui un **être unique**.

Pour autant, **plusieurs techniques** existent afin de diminuer les résistances à l'autorité. Elles sont principalement basées sur une connaissance experte des **mécanismes comportementaux** de l'être humain et **des besoins** qui y sont liés.

Dans les **fiches suivantes**, vous découvrirez un ensemble de techniques inspirées des **neurosciences**, des **nouvelles pédagogies** et de différentes **méthodes humanistes** qui ont toutes en commun la volonté de respecter l'être humain, de l'accompagner vers la meilleure version de lui-même et de développer pleinement tout son potentiel.

Important

Allonger votre autorité est synonyme de développer une vraie relation de qualité avec votre enfant

Et vous?

Comment faites-vous pour que votre autorité soit reconnue le plus longtemps possible?

Développer de nouveaux liens d'autorité

L'aboutissement de toute autorité étant de « **disparaître** », il est nécessaire de **cultiver** régulièrement de **nouveaux liens** d'autorité avec son enfant.

Ces liens peuvent être de deux types:

1. **Les liens liés à de nouveaux savoirs ou de nouvelles compétences**
 - A chaque nouveau savoir que vous acquérez, vous offrez la possibilité à votre enfant de s'y rattacher. Ces **nouvelles ressources** sont autant de **liens possibles** que votre enfant pourra décider d'utiliser. Chaque fois qu'il choisira d'accéder à votre savoir ou à vos compétences, c'est votre autorité qui en sera renforcée.
2. **Les liens liés aux différents besoins sociaux de l'enfant.**
 - De nouveaux besoins dits « **sociaux** » apparaissent quotidiennement à l'épreuve des expériences de la vie. Ces besoins diffèrent selon les moments ou les périodes de la vie. Ainsi, la **démonstration** de votre capacité à répondre à ces différents besoins vous accordera une place de choix pour votre enfant. Cette place sera « **la clé** » de votre autorité à long terme.